



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E166958

VALABLE JUSQU'AU 26/03/2027

ÉDITÉ LE

11/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/10/2024
100

Raison sociale : BOIS ENERGIE SERVICE

350 RUE DE SOLESMES
59213 VENDEGIES SUR ECAILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 821452679

Siret : 821 452 679 00037

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0060272-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 16976441W0002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 16976441W0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 06 50 20 98 86

Portable : 06 47 15 11 36

Fax :

Site Internet :

E-mail : loic@bes-construction.fr

Responsabilité légale :
DUCRUET LOIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3221	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	28/08/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/08/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	30/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/09/2025
o Isolation des combles perdus	28/08/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/08/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.